

2026 - Adhésion

La Maison de l'Architecture existe pour et avec le grand public !

Votre soutien nous permet de pérenniser notre fonctionnement et nos actions, d'en développer de nouvelles, et nous encourage dans la réalisation de notre objectif : diffuser la culture architecturale, urbaine et paysagère auprès de tous·tes.

Espace de partage, d'échange, de questionnement et de débat : la MAOM a pour ambition d'inscrire ses actions dans les dimensions sociales, sociétales et environnementales liées à l'architecture, à la ville et à nos territoires.

Enfin, en adhérant vous contribuez à la vie associative, participez aux assemblées générales et partagez des moments de convivialité !

Etudiant : gratuit

Demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA : gratuit

Grand public : 25 €

Agence d'architecture, société, personne morale (à partir de 2 personnes) : 50 €

Agence d'architecture, société, personne morale (plus de 10 personnes) : 100 €

Partenaire – Pack Racine : 500€

→ Tous les avantages des adhérents

→ Logo sur nos supports de communication

→ Vernissage privé de l'exposition à venir, réservé à nos partenaires, suivi d'une visite privilégiée aux côtés des artistes

Partenaire – Pack Canopée : 2000€

→ Tous les avantages du pack Racine

→ 1 visite Archicity exclusive durant l'année

→ 1 invitation privilégiée lors de nos grands événements

Abonnement Plan Libre : 40 €

Adhérez en ligne : https://maom.fr/adhesion_et_dons/





Maison de
l'Architecture
Occitanie
Méditerranée

Bulletin d'adhésion pour l'année 2026

Agence / société
Nom
Prénom
Fonction.
Adresse
Code postal + ville
Téléphone
E-mail

Montant de la cotisation :

- Etudiant.....gratuit
- Demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA.....gratuit
- Grand public.....25 €
- Agence d'architecture, société, personne morale (à partir de 2 personnes).....50 €
- Agence d'architecture, société, personne morale (plus de 10 personnes).....100 €
- Partenaire – Pack Racine.....500€
- Partenaire – Pack Canopée.....2000€
- Abonnement Plan Libre.....40 €
- Don.....montant libre

Règlement par :

Chèque n° banque (à l'ordre de la MAOM)
Virement bancaire : BPS Montpellier – RIB : FR76 1660 7002 5209 4394 7602 811

Bulletin à retourner à :

La Maison de l'architecture Occitanie Méditerranée
19 rue Saint Louis 34000 Montpellier
Tel. : 07 81 67 40 97
contact@maom.fr